



Conseil économique et social

Distr. générale
28 janvier 2020

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Sixième session
Victoria Falls (Zimbabwe), 24-27 février 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau sur les moyens permettant d'accélérer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 au cours de la période 2020-2030

Information et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau sur les moyens permettant d'accélérer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 au cours de la période 2020-2030

I. Contexte et introduction

1. Le Forum régional africain pour le développement durable est une instance intergouvernementale et multipartite dont les sessions sont organisées chaque année par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et le système des Nations Unies, afin d'examiner les progrès accomplis, de partager les expériences et les enseignements tirés et de dégager un consensus sur les recommandations sous la forme de messages clé pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. Le Forum régional est donc important dans le renforcement de l'engagement et des synergies multipartites et encourage les efforts concertés pour mettre en œuvre et réaliser les objectifs de développement des deux programmes qui se renforcent mutuellement. Cinq éditions du Forum se sont tenues depuis 2015.

2. La sixième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra du 24 au 27 février 2020, à l'Elephant Hills Hotel and Resort à Victoria Falls (Zimbabwe). L'idée-force, le format et les résultats escomptés du Forum reposent, entre autres considérations, sur le fait qu'en dépit des efforts considérables déployés au cours des quatre dernières années, les pays et les partenaires ne sont pas en bonne voie pour réaliser les objectifs dans les délais impartis. Le temps presse et il est donc urgent d'adopter et de mettre en œuvre des mesures accélérées et transformatrices pour accélérer le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre en vue de la réalisation des différents objectifs au cours de la décennie à venir.

* ECA/RFSD/2020/1/Rev.1.



3. La décennie 2020-2030 présente une possibilité unique et une lueur d'espoir d'accélérer considérablement le rythme et de mettre à l'échelle la mise en œuvre pour concrétiser les objectifs régionaux et mondiaux. La sixième session du Forum régional se veut donc orientée vers l'action. Elle a ainsi pour objectif de permettre aux États membres et aux autres parties prenantes d'examiner, de mieux comprendre, de partager et d'approuver des solutions et des mesures concrètes et réalisables qui permettront aux pays de réaliser les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans les délais fixés. Ce faisant, le Forum régional contribuera à réaliser l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet sur les objectifs de développement durable en 2019 de faire de cette décennie une décennie d'action et de réalisations.

4. Le thème du Forum régional est « **2020-2030 : Une décennie pour assurer l'avènement d'une Afrique transformée et prospère grâce au Programme 2030 et à l'Agenda 2063** ». Il est dans la ligne de celui du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020, qui est : « **Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable** ». Les deux thèmes reconnaissent la nécessité pour les pays et les partenaires de prendre des mesures urgentes et transformatrices pour tenir, au cours de la prochaine décennie, la promesse d'un monde transformé qui soit sur une voie inclusive, résiliente et durable.

5. L'un des principaux objectifs du Forum régional est de définir clairement et par consensus les priorités, les orientations et les recommandations de la région Afrique sous forme de messages clefs, afin d'accélérer la mise en œuvre à différents niveaux, et en tant que contribution collective de la région au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2020, prévu du 7 au 16 juillet 2020, à New York.

II. Objectif

6. La table ronde de haut niveau est l'un des segments importants pour donner le ton et atteindre les objectifs de la sixième session du Forum régional, en prêtant attention à la nécessité d'insuffler un élan pour réaliser les objectifs régionaux et mondiaux au cours de la décennie 2020-2030.

7. L'objectif de la table ronde de haut niveau est de donner des orientations de haut niveau et de formuler des actions innovantes et transformatrices et des solutions viables qui contribueront à intensifier fortement la mise en œuvre globale des deux programmes afin d'atteindre les objectifs définis dans les délais fixés.

8. La table ronde est donc conçue pour structurer et stimuler le débat sur les initiatives, les actions et les solutions porteuses de transformation en vue de la réalisation des objectifs des deux programmes d'ici à 2030.

III. Format

9. Le panel sera composé de décideurs et de praticiens de haut niveau venant de divers horizons divers liés au thème et aux sous-thèmes du Forum régional, ainsi qu'à l'idée-force de la table ronde, et ayant une vaste connaissance et une solide expérience des deux programmes de développement. Les membres du panel participeront à un débat interactif et présenteront des actions innovantes et transformatrices ainsi que des solutions viables qui contribueront à intensifier considérablement la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

IV. Lignes directrices

10. La table ronde de haut niveau sera organisée en suivant les lignes directrices ci-après :

A. Rôle du Président

11. Le Président :

- a) Introduira la table ronde de haut niveau, notamment l'objectif indiqué plus haut ;
- b) Présentera les membres du panel ;
- c) Présentera le modérateur qui mènera les débats, et lui laissera la parole.

B. Rôle du modérateur

12. Le modérateur :

- a) Expliquera le déroulement des débats ;
- b) Invitera chaque panéliste à s'exprimer ou à intervenir au sujet des questions indiquées au paragraphe 15 ci-dessous. Ce faisant, le modérateur enjoindra les intervenants à se concentrer sur des solutions et des mesures innovantes et porteuses de transformation qui permettront aux États membres et aux partenaires de réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs correspondants de l'Agenda 2063 d'ici à 2030 ;
- c) Aidera à stimuler un dialogue interactif entre les panélistes sur les principales questions, mesures et solutions ressortant des différentes interventions ;
- d) À la suite du dialogue interactif entre les intervenants, invitera le public à faire part de ses questions et de ses contributions concernant les sujets examinés ;
- e) Présentera, à l'issue de l'échange, un résumé des messages stratégiques clefs, y compris les recommandations qui auront été formulées ;
- f) Redonnera la parole au Président, qui conclura le dialogue.

C. Questions à examiner

13. Les membres du panel seront invités à aborder les questions ci-après :

- a) Quels points d'entrée et moteurs principaux pourraient permettre à l'Afrique d'accélérer la mise en œuvre de différents objectifs de développement durable ?
- b) Que faudra-t-il faire pour atteindre les objectifs de développement durable définis dans le Programme 2030 et les aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 au cours de la décennie 2020-2030 ?
- c) Pourriez-vous donner quelques exemples de mesures transformatrices susceptibles d'intensifier sensiblement et d'accélérer le rythme et le niveau de la mise en œuvre ?
- d) Quels rôles devraient avoir les divers acteurs aux niveaux national, régional et mondial dans l'accélération du rythme et de l'intensification de la mise en œuvre ?

e) Quelles mesures et approches les pays et la communauté internationale devraient-ils adopter pour s'assurer que des ressources financières suffisantes sont mobilisées, allouées et utilisées de manière efficace pour atteindre les objectifs de développement des deux programmes ?

f) Quelles sont les mesures qui s'imposent et comment les pays peuvent-ils soutenir l'innovation et la diffusion des technologies qui contribuent à la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?

g) Quelles mesures à court et moyen terme les pays doivent-ils prendre pour capitaliser sur le commerce régional et l'exploiter de manière à dynamiser la réalisation des deux programmes ?

V. Programme

14. Le dialogue politique de haut niveau se tiendra le 25 février 2020, de 15 heures à 16 h 30. Le programme des travaux se présente comme suit :

- a) Introduction par le Président ;
- b) Interventions et dialogue interactif des membres du panel, en réponse aux questions posées par le modérateur ;
- c) Interventions des autres participants et débats ;
- d) Résumé par le modérateur des messages stratégiques clefs, y compris les recommandations ;
- e) Conclusion et clôture du dialogue politique de haut niveau par le Président.

VI. Président, modérateur et intervenants

15. Le Président, le modérateur et les membres du panel de haut niveau sont les suivants :

Président :

Représentant du Gouvernement zimbabwéen

Modérateur :

À déterminer

Panélistes de haut niveau :

- La Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique, Vera Songwe
- Invité spécial
- Ministre
- Ministre
- Ministre
- Représentant de la jeunesse